

BIBLIOTHEQUES ET PARTENAIRES

Un partenariat c'est quoi ?

Dans son sens le plus général, le partenariat se définit comme une association nouée entre des intervenants de nature voisine ou très différente, en vue de conduire, dans le respect de l'autonomie de chacun, une action permettant d'atteindre un objectif clairement défini et correspondant à l'intérêt de chacun de ces intervenants. Dans les bibliothèques, les partenariats se sont beaucoup développés depuis les années 1980, dans le cadre d'une politique de coopération très largement encouragée par les différentes tutelles : Ministères en charge de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Culture mais aussi collectivités territoriales (Régions, Départements, intercommunalités).

Le partenariat en bibliothèques peut se décliner de deux manières :

- La coopération proprement dite, qui l'associe à d'autres bibliothèques pour le partage d'un travail bibliothéconomique et/ou culturel : tâches bibliographiques, conservation partagée, échange d'expositions, participation à des manifestations culturelles entre autres. Ce type d'association se constitue généralement en réseau au niveau local, départemental ou régional.
- Les accords que noue la bibliothèque avec des organismes ou institutions extérieures à leur domaine propre, afin de faire bénéficier leurs publics respectifs des atouts dont ils sont porteurs. A ce titre, on peut citer les partenaires les plus anciens et les plus assidus, tels le monde scolaire ou de nombreuses associations à caractère culturel ou social. Ces accords se nouent pour l'essentiel au niveau local ou intercommunal.

Qu'il s'agisse de coopération ou de partenariat, le contenu du travail partagé, l'objectif à atteindre et les conditions pour y parvenir font l'objet d'une convention signée par toutes les parties prenantes.

Quelques partenaires des bibliothèques

A l'échelle locale

Les autres bibliothèques du réseau

La crèche / halte-garderie / RAM

L'école – le collège – le lycée

Les maisons de retraites / EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Les associations (MJC, Comités des fêtes, Salon du livre ...)

Les acteurs culturels (ou non) locaux (libraires, artistes, amateurs ...)

Les partenaires institutionnels

La tutelle (Mairie – intercommunalité)

La MDA

Le Centre Régional des Lettres (CRL)

L'Education nationale

L'Etat (actions en faveur du livre et de la lecture via le Ministère de la Culture)

EXEMPLE : LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE GRENOBLE

Pour aller vers tous les publics et développer la présence du livre dans de multiples lieux

- Le CCAS – Centre Communal d’Action Sociale (interventions dans les résidences pour personnes âgées et dans les établissements petits enfance)
- L'Education nationale (accueil de classes, interventions dans les établissements scolaires)
- L'Administration pénitentiaire (gestion de la bibliothèque de la maison d'arrêt)
- Le réseau d'associations et de services publics accueillant les personnes précarisées
- Les centres de vacances et de loisirs
- Les équipements de quartier (maisons de l'enfance, MJC, centres sociaux)
- Des associations de tous ordres, culturelles, caritatives, ...

Pour essaimer sur tout le territoire de la ville et dans l'agglomération et toucher un large public

- des bibliothèques municipales de l'agglomération,
- des librairies : Arthaud-une librairie Chapitre, Bonnes Nouvelles, Decitre, la Dérive, Gibert-Joseph, Libre-lecture, les Modernes, Momie Folie, Ô Merveilles, Le Square...
- de nombreuses associations (Troisième Bureau, Cie 7 familles, Valentin Haüy, Café associatif Nicodème...),
- de multiples lieux culturels (Cinémathèque, Cinéma Le Méliès, Bookworm Café, Espace 600...),
- des établissements d'enseignement supérieur : Université Pierre Mendès-France, Université Stendhal, Phelma-Minatec, Grenoble École de Management (GEM),
- des équipements culturels municipaux : Muséum, Musée, Conservatoire à vocation régionale, Théâtre),
du CCAS et du Service petite enfance,
- de l'Education nationale.

Tout au long de l'année, pour proposer au public un programme culturel riche et varié :

- Les associations : Dynamusic, Les Petits Débrouillards, Les Arts du récit, Observatoire isérois de la parité, Société alpine de philosophie, Ligue pour la protection des oiseaux...
- Les équipements culturels municipaux : Conservatoire, Muséum d'histoire naturelle, Musée, ...
- Les festivals grenoblois : Les détours de Babel, Le Cabaret frappé, les 38èmes rugissants, Vues d'en face, Regards croisés, Cinéduc, Ethno et ciné, Les Rendez-vous de la Résistance, Le Millésime, Cabaret frappé,
- Les festivals nationaux ou régionaux : Belles Latinas, Festival Est-ouest, Assises du roman, ...
- Des lieux culturels grenoblois : La Chaufferie, l'Espace 600, le Théâtre 145, ...
- Des institutions : Laboratoire interuniversitaire de Psychologie de l'Université Pierre Mendès France, Université Stendhal, Supinfo, Service initiatives emploi Grenoble sud, l'Agence Rhône Alpes pour le livre et la documentation, ...